

Haute-Goulaine, Ville ambassadrice

du

don d'organes

Oui au don d'organes !






Tous **donneurs,**
Tous **receveurs !**

Le **don d'organes**
peut **sauver des vies,**
Parlez-en autour de vous !



VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

KÉSAKO ?

-  **L'INSTALLATION DE PANNEAUX "VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES" AUX ENTRÉES PRINCIPALES DE LA VILLE**
-  **ACTIONS DE SENSIBILISATION : JOURNAL MUNICIPAL, JOURNAUX LOCAUX, RÉSEAUX SOCIAUX ...**
-  **CRÉATION D'UN LIEU DE MÉMOIRE EN HOMMAGE AUX DONNEURS ET À LEURS PROCHES**
-  **ENGAGEMENT DES SERVICES DE LA COMMUNE**
-  **ORGANISATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU DON D'ORGANES LE 22 JUIN...**

Être **Ville Ambassadrice de don d'organes** implique divers engagements, ayant pour but de diffuser la culture du don afin d'inciter tout un chacun à réfléchir sur le sujet, et d'en discuter ensuite avec leurs proches, pour augmenter le nombre de donneurs.



LE COLLECTIF GREFFE+

430 VILLES OU VILLAGES FRANÇAIS

Le collectif Greffes+ est un collectif d'associations, de fédérations, de fondations, confrontées à ces sujets délicats que sont le don d'organes et la greffe.

UNISSONS NOS FORCES POUR + DE DONNS, + DE GREFFES

Greffes+
unis pour le don d'organes



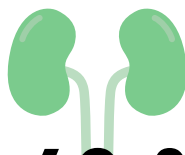
ILS NOUS SOUTIENNENT



QUELQUES CHIFFRES

5634

GREFFES
EN 2023



60 %

DES GREFFES RÉALISÉES
SONT DES GREFFES DE REIN



1294

GREFFES DU FOIE
EN 2022



334

GREFFES DES POUMONS
EN 2022



411

GREFFES DU COEUR
EN 2022

LA DIALYSE

EN ATTENDANT LA GREFFE D'UN REIN...

L'**hémodialyse** est utilisée par 93% des dialysés. Elle repose sur l'échange entre le sang de la personne et une solution, le dialysat, à travers un filtre et avec l'aide d'une machine.

QUE DIT LA LOI ?

TOUS DONNEURS, TOUS RECEVEURS !

Depuis la loi du **22 décembre 1976**, chacun est présumé donneur, sauf en cas de refus exprimé de son vivant.

Depuis le **1er janvier 2017**, au nom de la solidarité nationale, le principe du **consentement présumé** est renforcé.

Toute personne décédée dont les organes ou les tissus sont jugés sains par le corps médical peut devenir un donneur.

LA RÉALITÉ

EN 4 CHIFFRES

Bien que **80 %** de la population se prononce **pour** le don de ses organes après sa mort, dans la réalité, le **taux de refus** de prélèvement des organes d'un proche décédé atteint **36%** en moyenne en France. Leur volonté n'est donc, dans certains cas, pas respectée.

91 % des personnes pensent qu'il est important de faire part de sa position à ses proches sur ce sujet, mais seulement **47 %** en ont effectivement parlé autour d'eux et exprimé leur position.

L'Agence de la biomédecine veut faire de chaque **22 juin** une journée de parole et d'expression. Une date anniversaire où l'on se rappelle que **chacun peut être donneur et receveur**.

TOUS DONNEURS, TOUS RECEVEURS !

PARLEZ-EN !

SI VOUS ÊTES **DONNEURS,**
PARLEZ-EN À VOS PROCHES
ET **EXPRIMEZ VOTRE INTENTION !**

EN SCANNANT CE QR CODE



Haute-Goulaine, Ville ambassadrice

du

don d'organes

Oui au don d'organes !

Tous **donneurs**,
Tous **receveurs** !

Le **don d'organes**
peut **sauver des vies**,
Parlez-en autour de vous !

